



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 10 décembre 2013

LE SYSTÈME DE SERVICES DE RÉADAPTATION EN MILIEU HOSPITALIER SOUFFRE D'UN MANQUE DE COORDINATION, SELON LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

(TORONTO) L'absence de système de services de réadaptation coordonné à l'échelle provinciale signifie que les patients peuvent être traités différemment selon la région où ils habitent en Ontario. Telle est la conclusion tirée par la vérificatrice générale Bonnie Lysyk dans son *Rapport annuel 2013*.

« En général, chaque hôpital détermine lui-même quels services de réadaptation il offrira, à l'interne et à l'externe, et quels patients y seront admissibles », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui après la diffusion de son rapport. Elle a ajouté qu'un patient jugé admissible à des services dans un hôpital donné pouvait ne pas être considéré comme admissible aux mêmes services dans un autre hôpital.

Les services de réadaptation en milieu hospitalier peuvent être requis par les personnes qui ont subi certains types de chirurgie et par celles qui ont une blessure, une maladie chronique ou un handicap. Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée a lancé plusieurs initiatives visant à améliorer le système de services de réadaptation, dont l'importance croîtra avec le vieillissement de la population.

La vérificatrice générale a également constaté ce qui suit :

- On note des écarts importants dans l'offre de lits de réadaptation à court terme à l'échelle de la province, ce qui pourrait obliger de nombreux patients à sortir de leur région pour obtenir les services dont ils ont besoin.
- Vu le manque de données sur l'utilisation et les résultats des services de réadaptation à long terme, avec ou sans hospitalisation, le Ministère ignore si ces services sont suffisants ou efficaces.
- Les patients qui n'ont plus besoin de soins hospitaliers pourraient occuper des lits requis par d'autres patients. L'Association des hôpitaux de l'Ontario souligne qu'en mars 2013, environ 2 300 patients nécessitant un autre niveau de soins qui étaient prêts à recevoir leur congé continuaient d'occuper des lits dans des hôpitaux de soins actifs en attendant que des dispositions soient prises. Vingt-cinq pour cent (25 %) de ces patients attendaient une place en réadaptation à court terme ou en soins continus complexes, qui comprennent les services de réadaptation à long terme.
- Pour la plupart des problèmes de santé exigeant des services de réadaptation, sauf les cas d'accident vasculaire cérébral, il existe en Ontario peu de normes de pratiques exemplaires sur les questions telles que le moment où la thérapie doit commencer et la fréquence des traitements. Il y avait donc des variations dans les pratiques des hôpitaux visités durant l'audit.

-30-

Renseignements :
Bonnie Lysyk
Vérificatrice générale
(416) 327-1326